



**cress**

Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire  
Languedoc-Roussillon

# Panorama

de l'économie sociale  
et solidaire

**Département de l'Hérault  
2013**



<b>Introduction</b>	<b>3</b>
Contexte socio économique départemental	4
Chiffres-clés, poids et densité de l'ESS	5
Composition selon les formes juridiques des établissements	7
Composition selon les secteurs d'activité	9
Place de l'ESS par secteur d'activité	13
<b>Caractéristiques de l'emploi</b>	
Catégories socioprofessionnelles	15
Genre des salariés	17
Conditions d'emploi	18
Pyramide des âges	20
<b>Conclusion</b>	<b>22</b>
Partenaires de l'ORESS LR	23

## Introduction

L'économie sociale et solidaire (ESS) réunit les groupements de personnes, et non de capitaux, jouant un rôle économique, c'est-à-dire les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Ces différents types d'entreprise sont régis par des principes communs :

→ Liberté d'adhésion : toute personne qui le souhaite peut participer, adhérer et prendre des responsabilités dans une entreprise ou un mouvement de l'ESS.

→ Gouvernance démocratique : les dirigeants sont élus et les décisions prises de façon collective en vertu du principe « une personne = une voix ».

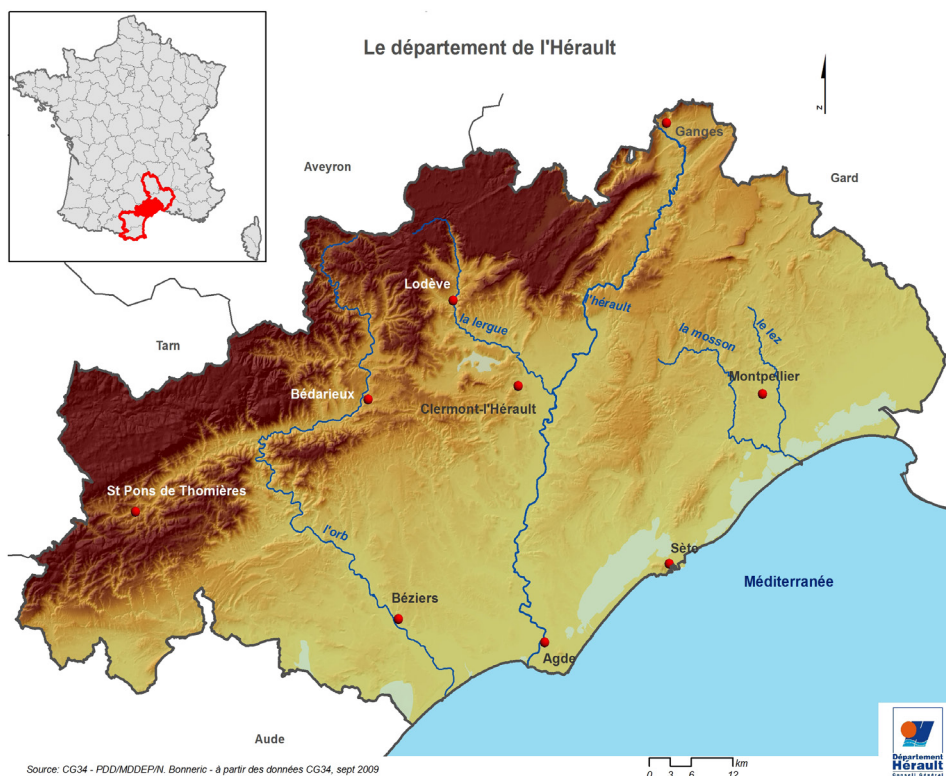
→ Excédents au service des projets : ils sont réinvestis dans le développement des projets et ne servent pas à rémunérer le capital ; les fonds propres ne sont pas partageables.

Les dysfonctionnements structurels d'un système économique de plus en plus globalisé et financiarisé font que le modèle particulier que représente l'ESS suscite aujourd'hui un intérêt croissant, qui s'est traduit, notamment, par la création d'un ministère délégué à l'ESS, rattaché au ministère de l'économie, des finances et du commerce extérieur, en mai 2012.

Un tel intérêt se manifeste également au niveau des territoires, notamment dans le département de l'Hérault, où le Conseil Général a depuis plusieurs années créé un service dédié à ce champ économique.

Le présent panorama vise à apporter un éclairage sur le poids et les caractéristiques de l'ESS dans ce département. Il repose sur l'exploitation et l'analyse de données statistiques fournies par l'Insee, portant sur l'année 2010.

# Contexte socio économique départemental



Des contreforts sud du Massif Central à la mer Méditerranée en passant par les espaces de garrigues et la basse plaine du Languedoc viticole, le département de l'Hérault couvre une superficie de 6 100 km<sup>2</sup> soit 1,1% du territoire français et 22% de la région Languedoc-Roussillon et compte 343 communes.

Sa géographie est marquée par la diversité de ses paysages et son climat typiquement méditerranéen. Il est traversé par plusieurs fleuves côtiers dont le plus important, l'Hérault, lui a donné son nom.

Historiquement rural, ce territoire est marqué par un fort développement urbain depuis les années cinquante. Au 1er janvier 2011, le département compte 1 062 036 habitants, la population a progressé d'environ 12 200 habitants par an depuis 1990, principalement au profit de Montpellier, capitale régionale et des villes littorales. Plus de 80% de la population se situe sur la bande côtière des 20 km. L'Hérault se place toujours dans les 10 premiers départements les plus dynamiques de France, malgré un léger fléchissement de la croissance depuis 2006.

L'économie du département de l'Hérault est à dominante présentielle : 73 % des emplois occupés concernent la production de biens et services tournés vers les besoins des populations présentes. Cette caractéristique économique trouve son origine et son principal moteur dans cette attractivité démographique.

L'offre de services présentiels est inégalement répartie. Au grand pôle urbain de Montpellier, caractérisé par une offre large et dense, s'opposent les espaces périurbains, ceux hors influence des villes ou bien les bassins de bord de mer, moins dotés. Pour ces derniers, le tourisme saisonnier du littoral exerce une influence moins dynamisante sur l'emploi que le tourisme d'affaires ou culturel.

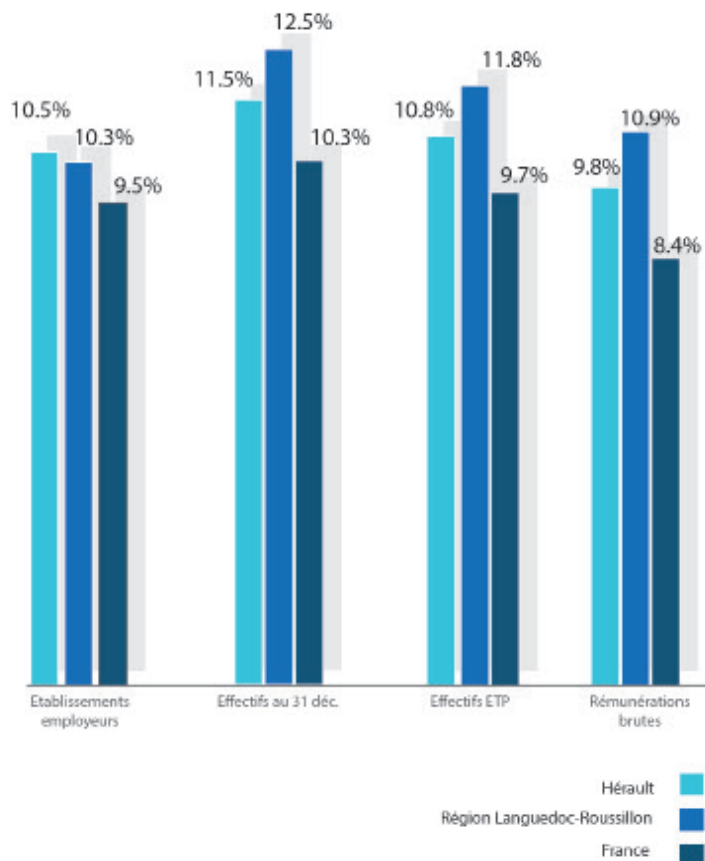
# Chiffres-clés, poids et densité de l'ESS

## Une contribution significative à l'emploi

Champs économiques	Etablissements employeurs		Effectifs salariés au 31/12		Effectifs en Equivalents Temps Plein (ETP)		Rémunérations brutes (K€)	
	Hérault	Région LR	Hérault	Région LR	Hérault	Région LR	Hérault	Région LR
Privé ESS	4 424	10 874	39 042	96 717	32 634	82 150	884 892	2 175 707
Privé hors ES	35 619	88 024	196 665	445 228	174 308	399 525	5 240 900	11 542 065
Public	2 204	7 188	104 420	231 863	95 110	211 598	2 866 558	6 184 877
<b>Total</b>	<b>42 247</b>	<b>106 086</b>	<b>340 127</b>	<b>773 808</b>	<b>302 052</b>	<b>693 273</b>	<b>8 992 350</b>	<b>19 902 649</b>

tableau 1 source : ORESS LR/ CRESS LR d'après Insee 2010

Poids des établissements employeurs, des effectifs et des rémunérations brutes de l'ESS dans l'ensemble de l'économie



Graphique n°1

Source : ORESSLR/ CRESSLR d'après Insee - Clap 2010

	Département de l'Hérault	Région Languedoc-Roussillon
Population (2010)	1 044 558 habitants	2 636 350 habitants
Effectifs ETP Privé ESS pour 1 000 habitants	31	31
Effectifs ETP Privé hors ESS pour 1 000 habitants	167	152
Effectifs ETP Public pour 1 000 habitants	91	80

Tableau n°2 Source : Oress LR / Cress LR, d'après Insee - Clap 2010 et RP 2010

Le graphique n°1 permet de constater que pour chacun des indicateurs considérés, le poids de l'ESS dans le département de l'Hérault s'avère supérieur d'environ un point à ce qu'il est au niveau national. Représentant 11 % des effectifs, ce champ économique apporte ainsi une contribution significative à l'emploi à l'échelle départementale.

Ce même graphique montre toutefois que le poids de l'ESS dans le département est inférieur d'à peu près un point à ce que l'on observe à l'échelon régional (sauf s'agissant des établissements employeurs, pour lesquels il y a quasiment égalité).

Pour autant, on ne peut pas à proprement parler d'un sous-développement de l'ESS héraultaise. Le tableau n°2, dans lequel sont portés, pour chacun des trois champs économiques, les ratios d'effectifs pour 1 000 habitants aux niveaux départemental et régional, permet en effet d'observer que :

→ les indices sont strictement identiques dans l'Hérault et en Languedoc-Roussillon pour l'ESS.

→ A contrario, les indices de densité de l'emploi sont supérieurs dans le département de l'Hérault à ce qu'ils sont en Languedoc-Roussillon aussi bien pour l'économie privée hors ESS que pour l'économie publique.

On peut donc en conclure que le poids sensiblement plus faible de l'ESS au niveau départemental par rapport à celui enregistré à l'échelon régional est exclusivement dû au fort développement relatif des deux autres champs économiques, ce qui tend mécaniquement à réduire la part que représente l'ESS dans l'ensemble de l'économie.

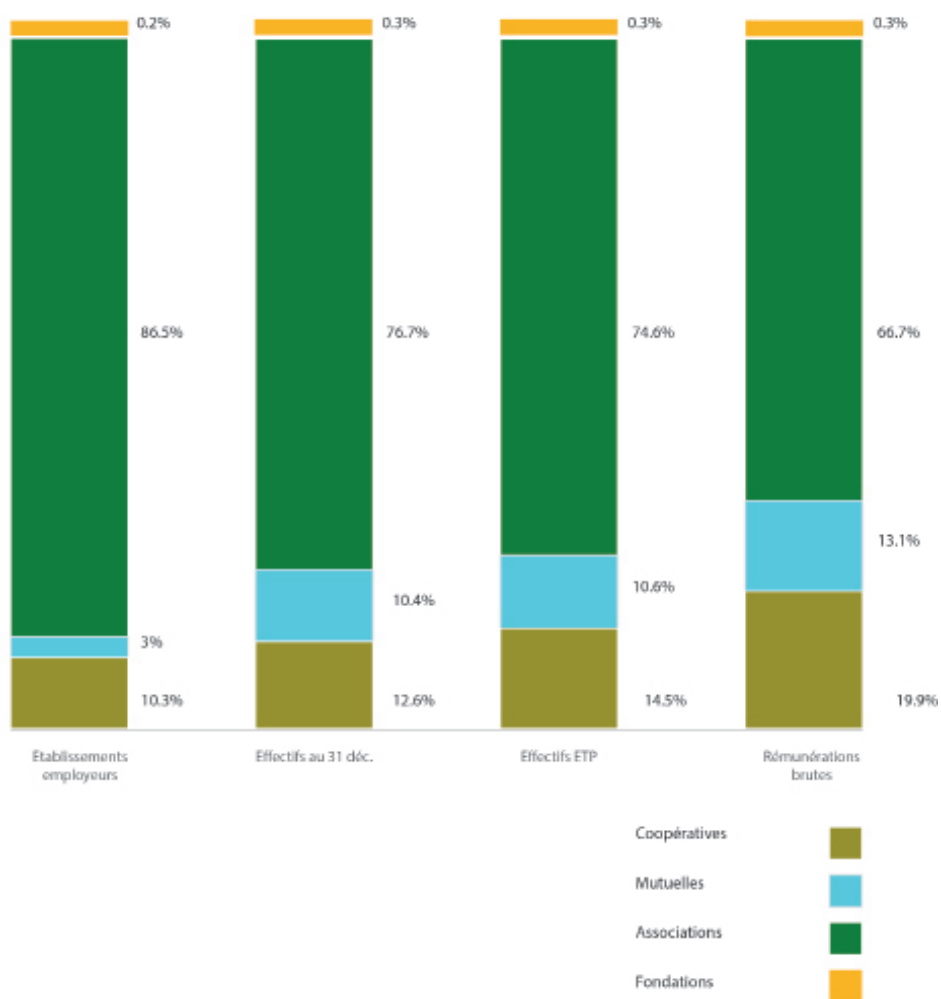
# Composition selon les formes juridiques des établissements

## Une prédominance de la composante associative

Composantes juridiques	Etablissements employeurs	Effectifs salariés au 31/12	Effectifs en Equivalents Temps Plein (ETP)	Rémunérations brutes (K€)
Coopératives	458	4 902	4 734	176 019
Mutuelles	133	4 071	3 458	116 048
Associations	3 825	29 955	24 352	590 085
Fondations	8	114	90	2 740
<b>Total</b>	<b>4 424</b>	<b>39 042</b>	<b>32 634</b>	<b>884 892</b>

Tableau n°3 Source : Oress LR / Cress LR, d'après Insee - Clap 2010

Répartition des établissements employeurs, des effectifs et des rémunérations brutes par composante juridique de l'ESS dans le département de l'Hérault



Graphique n°2

Source : ORESSLR/ CRESSLR d'après Insee - Clap 2010

Pour tous les indicateurs considérés, la composante associative est largement prédominante. Sa part dans le total des rémunérations de l'ESS étant significativement inférieure à sa part en termes d'effectifs, on peut en déduire que le montant moyen des rémunérations est relativement faible au sein des associations. Ce constat est tout à fait conforme à ce que l'on observe d'une manière générale, comme l'a montré une étude de l'Insee parue en février 2012<sup>1</sup>.

La composante coopérative arrive en deuxième position, occupant une place significativement plus importante dans le total des rémunérations de l'ESS que dans le total des effectifs. Ce différentiel montre que le montant moyen des rémunérations est relativement important au sein des coopératives, résultat qui s'explique, notamment, par le fait que les salaires sont assez élevés dans les coopératives bancaires.

Comme pour les coopératives, la composante mutualiste représente une part significativement supérieure dans le total des rémunérations de l'ESS que dans celui des effectifs. On peut donc en conclure que les salaires y sont là aussi, en moyenne, relativement élevés.

Quant aux fondations, elles représentent une part très réduite pour tous les indicateurs considérés.

## Une composante mutualiste relativement développée

Globalement, la configuration au niveau du département de l'Hérault est très similaire à celle obtenue au niveau régional. Une seule différence mérite d'être relevée : la composante mutualiste occupe, en termes d'effectifs et de rémunérations, une place plus importante dans l'Hérault qu'en Languedoc-Roussillon :

→ Etablissements employeurs :	3 % contre 2,8 %
→ Effectifs 31/12 :	10,4 % contre 6,5 %
→ Effectifs ETP :	10,6 % contre 6,5 %
→ Rémunérations brutes :	13,1 % contre 8,3 %

Ce résultat renvoie au fait qu'en tant que capitale régionale, la ville de Montpellier accueille les sièges régionaux de plusieurs mutuelles de prévoyance ou d'assurance<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Insee Première n° 1 390 : « L'échelle des salaires est plus resserrée dans le secteur de l'économie sociale », février 2012.

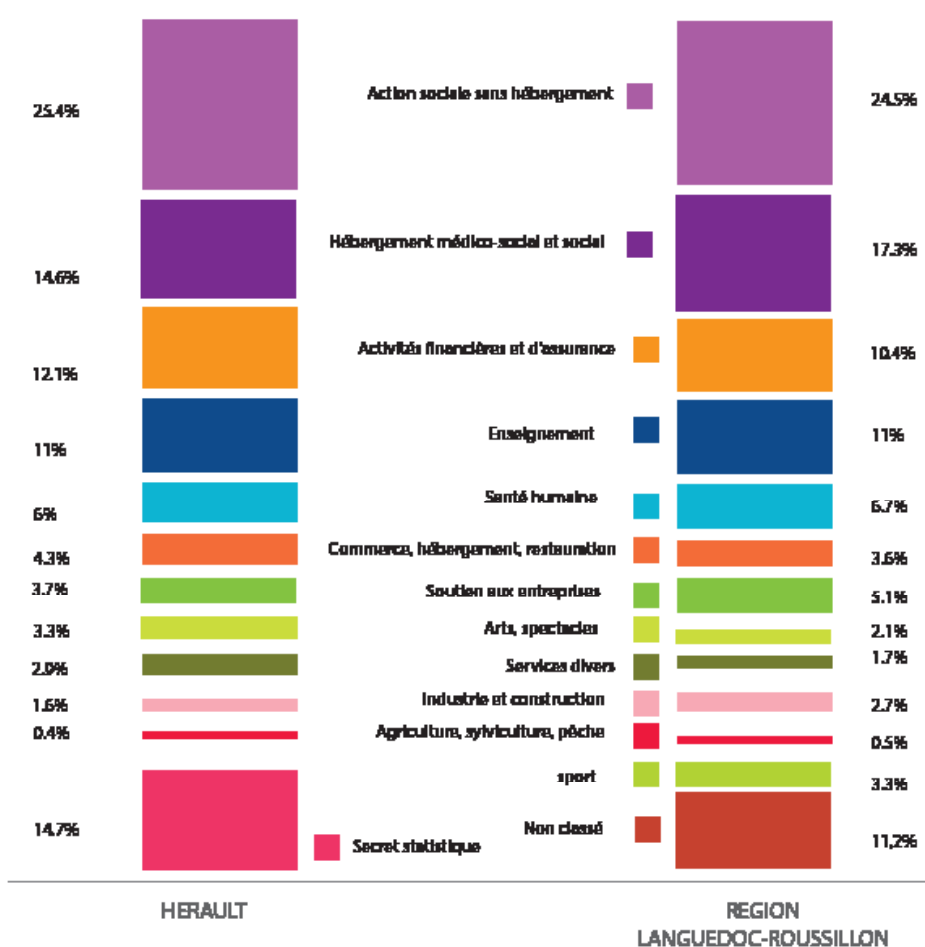
<sup>2</sup> Ainsi d'ailleurs que le siège national de l'Assurance Mutuelle des Motards (AMDM).



# Composition selon les secteurs d'activité

## Une forte prédominance du secteur de l'action sociale<sup>5</sup>

Répartition du nombre de salariés de l'ESS par secteur d'activité



Graphique n°3

Source : ORESLUR/ CRESSUR d'après Insee - Clap 2010

Un secteur d'activité arrive très largement en tête, celui de l'Action sociale avec ou sans hébergement, qui représente à lui seul 40 % du total des effectifs de l'ESS dans le département.

NB : la règle du secret statistique<sup>3</sup> s'est appliquée dans le département de l'Hérault pour le secteur Sport et loisirs et la catégorie des établissements dits « Non classés »<sup>4</sup>. La comparaison avec l'échelon régional montre que le premier représente généralement une part assez faible du total des effectifs de l'ESS (3,3 % en Languedoc-Roussillon), alors que le poids de la seconde s'avère plus significatif (11,2 % en Languedoc-Roussillon). On peut supposer que les ratios correspondants dans le département de l'Hérault sont très comparables à ceux observés au niveau régional : en effet, lorsqu'on additionne les parts de ces deux rubriques pour le Languedoc-Roussillon, le total obtenu (soit 14,5 %) est quasiment identique au poids représenté par le secret statistique dans le département de l'Hérault (14,7 %).

Les répartitions sectorielles des effectifs de l'ESS aux échelons départemental et régional apparaissent, dans les grandes lignes, très comparables. Deux petites différences peuvent cependant être relevées :

→ Le poids du secteur de l'Hébergement médico-social et social est plus réduit dans l'Hérault qu'en Languedoc-Roussillon : 14,6 % contre 17,3 % des effectifs au 31/12 de l'ESS.

→ A contrario, le secteur des Activités financières et d'assurance s'avère plus développé au niveau départemental que régional : 12,1 % contre 10,4 % des effectifs au 31/12 de l'ESS. Ce différentiel est à mettre en relation avec le fait, déjà mentionné, qu'un effet « siège social » joue de façon assez marquée au niveau du territoire de Montpellier, qui accueille les sièges régionaux de plusieurs grandes entreprises de l'ESS. Un tel effet est particulièrement affirmé pour les banques coopératives et les mutuelles, de prévoyance ou d'assurance, c'est-à-dire précisément les types d'entreprises qui, au titre de l'ESS, relèvent du secteur des Activités financières et d'assurance.

La répartition sectorielle des effectifs de l'ESS héraultaise a été comparée à celles obtenues pour deux départements assez similaires en termes socioéconomiques, l'Ille-et-Vilaine et la Moselle. Elle fait apparaître des dissemblances assez significatives, mais de nature hétérogène :

→ L'hébergement médico-social et social représente ainsi 13,6 % des effectifs de l'ESS en Ille-et-Vilaine, soit une part assez proche de celle observée dans l'Hérault (14,6 %), alors que le ratio correspondant s'élève à 22,5 % dans le département de la Moselle.

→ Le secteur de la Santé représente 6,8 % des effectifs de l'ESS en Ille-et-Vilaine, soit là aussi une part comparable à celle observée dans l'Hérault (6 %), tandis que le ratio correspondant est de 13,6 % en Moselle.

→ L'Enseignement représente 9,5 % des effectifs de l'ESS dans le département de la Moselle, soit une part assez proche à celle enregistrée dans l'Hérault (11 %), alors que le ratio correspondant s'élève à 22,6 % en Ille-et-Vilaine (ce niveau est à mettre en relation avec une forte présence d'établissements de l'enseignement catholique dans ce département, comme dans tous ceux de la région Bretagne).

Au final, il apparaît que des invariants existent, au premier chef la prépondérance du secteur de l'Action sociale et la place relativement importante occupée par les secteurs de l'Enseignement et des Activités financières et d'assurance. Quelques particularités se font cependant jour selon les départements étudiés. Celles-ci renvoient probablement, au moins pour certaines d'entre elles, à des facteurs d'ordre historique. Ces différences interdépartementales s'expliquent peut-être aussi, en partie, par des stratégies de développement différenciées selon les entreprises de l'ESS

---

<sup>3</sup>Appliquée par l'Insee, cette règle limite la finesse des informations communiquées afin de respecter le concept appelé « impossibilité d'identification ». Pour les entreprises, aucun résultat n'est publié s'il concerne moins de trois entreprises ou si une seule entreprise représente 85 % ou plus de la valeur obtenue.

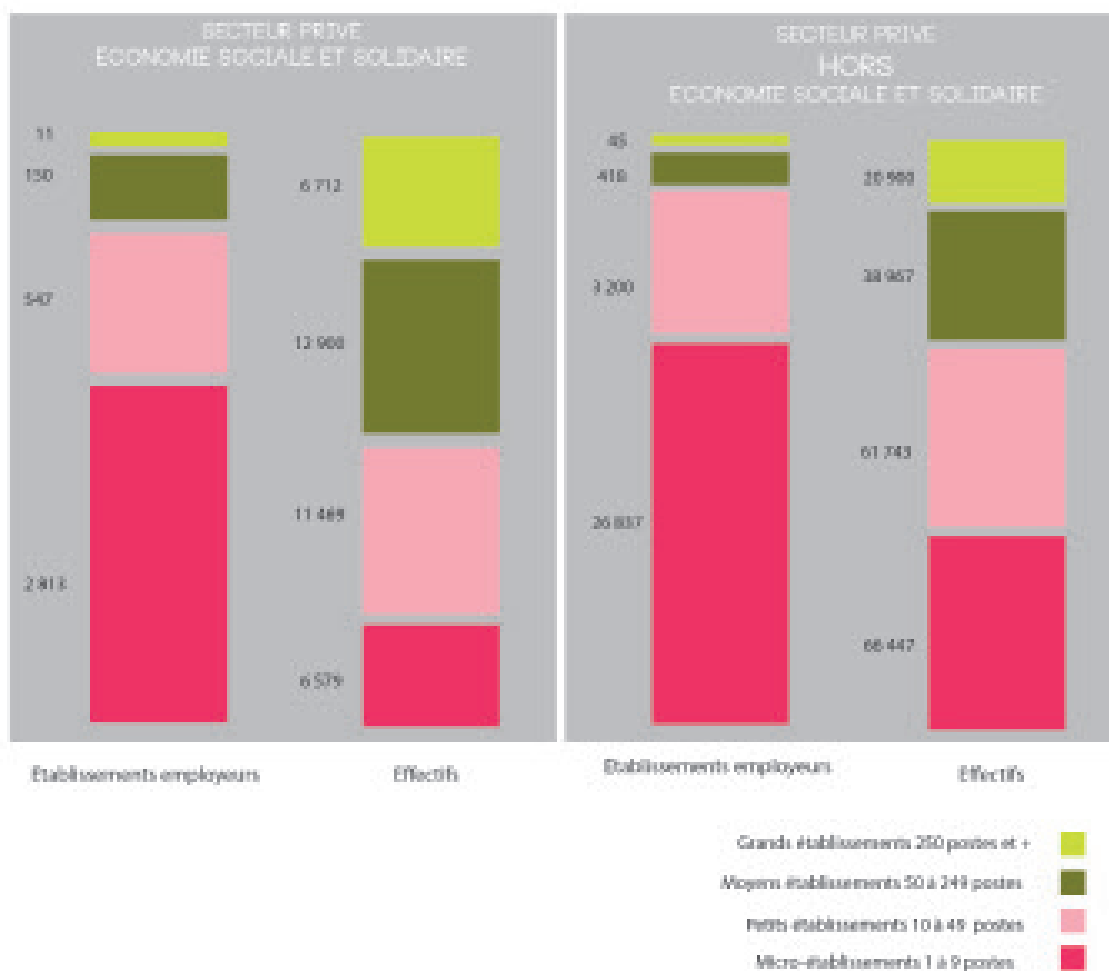
<sup>4</sup>Ces établissements correspondent aux associations possédant un code APE 94.99Z : « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». Le caractère générique de cet intitulé ne dit rien de la nature de l'activité exercée par ces associations. Or, des travaux ont permis de constater qu'une fraction assez conséquente de ces dernières est versée à tort dans ce code APE : les associations concernées auraient légitimement pu être affectées à des secteurs d'activité clairement identifiés. Dans un rapport publié en décembre 2010, le groupe de travail « Connaissance des associations » du Conseil national de l'information statistique (Cnis) a d'ailleurs recommandé à l'Insee de s'efforcer de réduire la part de cette catégorie résiduelle.

<sup>5</sup>Le mode d'organisation très particulier de l'économie publique fait qu'elle est principalement composée de grandes entreprises. Les données correspondantes n'ont donc pas été portées dans le graphique ci-dessus, seule la comparaison entre l'ESS et le reste de l'économie privée étant significative.

# Taille des établissements

## Une présence de grands établissements plus importante dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée

Département de l'Hérault  
Répartition des établissements employeurs et des effectifs ESS en fonction de leur taille en comparaison avec le reste de l'économie privée.



Graphique n°4

Source : OBSERVATOIRE REGIONAL DES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS - OADE 2018 (nombre de postes au 31 décembre)

Aussi bien dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée, la grande majorité des établissements employeurs sont des micro-établissements comptant moins de 10 postes. Ceux-ci emploient une part nettement plus réduite du total des effectifs de ces deux champs économiques, cette réalité étant toutefois moins marquée dans le premier que dans le second :

→ Dans l'ESS, les micro-établissements, qui représentent près de 80 % des établissements employeurs, occupent seulement 17,5 % des effectifs.

→ Dans le reste de l'économie privée, ils représentent 88 % du total des établissements employeurs et 35,5 % des effectifs.

A contrario, la place des établissements de taille moyenne ou grande (50 postes et plus) s'avère significativement plus forte dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée :

→ Dans l'ESS, ces établissements, qui ne représentent que 4,3 % des établissements employeurs, occupent 52 % des effectifs.

→ Dans le reste de l'économie privée, les ratios correspondants s'établissent à 1,5 % et 31,5 %.

Les établissements de petite taille, comptant entre 10 et 49 postes, occupent quant à eux une place assez comparable dans l'ESS et dans le reste de l'économie privée, surtout en termes d'effectifs :

→ Dans l'ESS, ils représentent 15,5 % des établissements employeurs et 30,4 % des effectifs.

→ Dans le reste de l'économie privée, ils représentent 10,5 % des établissements employeurs et occupent 33 % des effectifs.

En définitive, contrairement à une idée très répandue, les établissements de grande taille occupent une place non négligeable au sein de l'ESS, et en tout cas supérieure à celle qui est la leur dans le reste de l'économie privée. Dans l'ESS, ces types d'établissements sont assez concentrés du point de vue sectoriel, étant surtout présents dans les activités financières et d'assurance, de la santé et de l'hébergement médico-social et social.

Les résultats départementaux sont très comparables à ceux obtenus à l'échelle régionale.

On notera toutefois que pour les deux champs économiques considérés, les établissements de grande taille, 250 postes et plus, occupent une part plus importante des salariés dans l'Hérault qu'en Languedoc-Roussillon :

→ ESS : 17,8 % contre 14,4 %

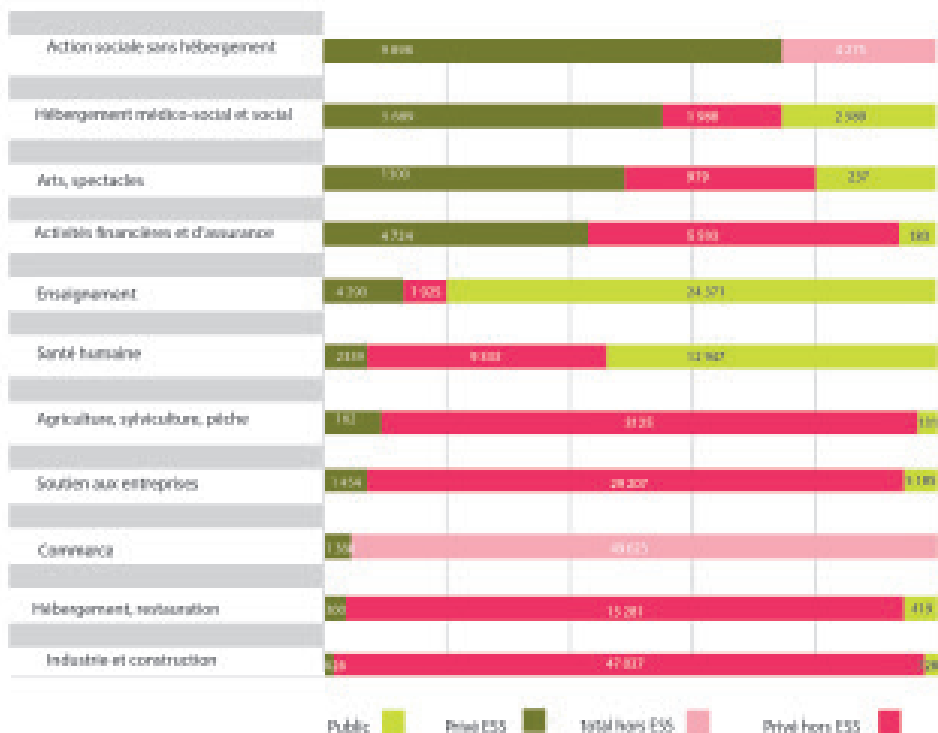
→ Economie privée hors ESS : 10,7 % contre 8,8 %

Ce résultat renvoie certainement, ici encore, à Montpellier qui accueille les sièges régionaux de nombreuses entreprises ainsi que les directions régionales des administrations publiques. L'effet « siège » déjà mentionné à propos de l'ESS n'est donc pas propre à cette dernière.

## Place de l'ESS par secteur d'activité

### L'ESS majoritaire dans trois secteurs d'activité <sup>6</sup>

Département de l'Hérault  
Répartition du nombre de salariés par champ économique et par secteur d'activité  
au 31 déc.



Graphique n°5

Source : DRESDS/DI DRESDS d'Agglo Lézarde - Clap 2010

L'ESS est majoritaire en termes d'effectifs dans :

- l'Action sociale sans hébergement, où elle représente près de 70 % de l'emploi ;
- l'Hébergement médico-social et social, où elle occupe 55 % des effectifs ;
- les Arts et spectacles, où elle représente quasiment 52 % de l'emploi.

Elle occupe aussi une place importante dans le secteur des Activités financières et d'assurance, où elle représente près de 45 % des effectifs.

Dans tous les autres secteurs d'activité considérés, la place de l'ESS est réduite ou très réduite, allant de 14 % des effectifs dans l'Enseignement (où l'économie publique est évidemment largement majoritaire) à un peu plus de 1 % dans l'Industrie et construction (où l'économie privée hors ESS est largement prédominante), en passant, entre autres, par 9,5 % dans la Santé humaine et 4 % dans le Soutien aux entreprises).

La comparaison avec les résultats correspondants obtenus au niveau régional, globalement assez similaires, fait apparaître une différence majeure : la place de l'ESS dans le secteur des Arts et spectacles est nettement supérieure dans l'Hérault à ce qu'elle est en Languedoc-Roussillon, 52 % contre 36 % du total des effectifs.

Ce différentiel s'explique par la très forte concentration de l'emploi culturel de l'ESS au sein du département : à lui seul, ce dernier rassemble 64 % des effectifs régionaux de l'ESS appartenant au secteur Arts et spectacles. Pour l'essentiel, ceux-ci relèvent du domaine des arts du spectacle vivant.

Les autres différences pouvant être relevées sont nettement moins marquées :

→ La place de l'ESS dans le secteur de l'hébergement médico-social et social est plus faible dans l'Hérault qu'en Languedoc-Roussillon : 55 % contre près de 60 % de l'emploi. Ce différentiel est logique au regard du fait que ce secteur d'activité représente une part du total des effectifs de l'ESS plus réduite au niveau départemental que régional (cf. graphique n°3).

→ La part de l'ESS dans les Activités financières et d'assurance est sensiblement moins élevée au niveau du département qu'à l'échelle régionale : 45 % contre 47 % du total des effectifs. Ce résultat peut apparaître paradoxal au regard du fait que le poids de ce secteur dans le total des effectifs de l'ESS est plus fort dans l'Hérault qu'en Languedoc-Roussillon (cf. graphique n°3).

On peut donc en déduire qu'au niveau départemental, les Activités financières et d'assurance sont aussi relativement développées au sein du reste de l'économie, en particulier dans l'économie privée hors ESS.

→ L'ESS occupe également une place sensiblement plus réduite au niveau du département de l'Hérault qu'en Languedoc-Roussillon dans le secteur du Soutien aux entreprises : 4 % contre un peu plus de 7 % du total des effectifs. Ce différentiel peut s'expliquer, au moins en partie, par le fait que ce secteur inclut, notamment, les groupements d'employeurs. Or ces derniers sont plus nombreux dans des départements à dominante rurale, comme l'Aude et les Pyrénées-Orientales, que dans un département nettement plus urbain tel que l'Hérault.

---

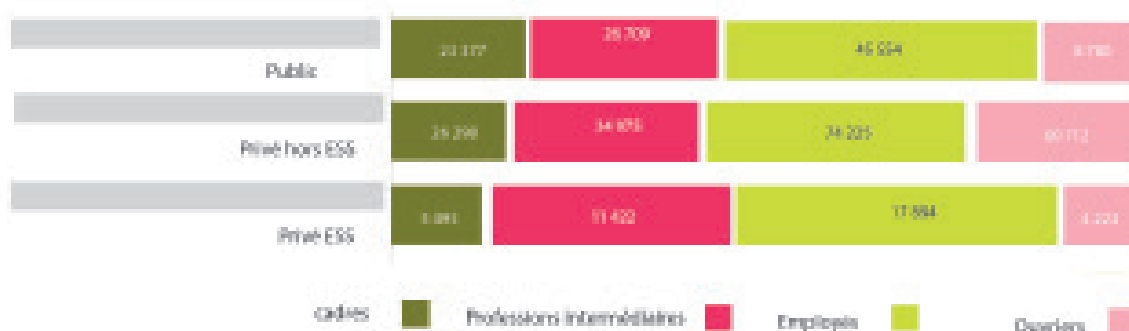
<sup>6</sup> Dans les secteurs de l'action sociale sans hébergement et du commerce, il n'a pas été possible, en raison de l'application de la règle du secret statistique, de distinguer l'économie privée hors ESS et l'économie publique. C'est donc le total des effectifs de ces deux champs économiques qui a été porté dans le graphique n°5.

# Caractéristiques de l'emploi

## Catégories socioprofessionnelles

### Une importante proportion d'emplois qualifiés

Département de l'Hérault  
Répartition du nombre de salariés par catégorie socioprofessionnelle selon les champs économiques



Graphique n°6

Source : DIRECCTE/INSEE/INSEE d'Occitanie - Clap 2016 (jusqu'à la 11<sup>ème</sup> édition)

La composition socioprofessionnelle de l'emploi au sein de l'ESS présente de nombreuses particularités, surtout par rapport au reste de l'économie privée :

→ Les cadres et professions intellectuelles supérieures y représentent une part des effectifs quasi identique que dans le reste de l'économie privée (respectivement 14 % et 13 %) et significativement moins importante que dans l'économie publique (22 %). S'agissant de l'ESS, cette catégorie socioprofessionnelle représente une proportion de l'emploi significativement supérieure à la moyenne dans le secteur des Arts et spectacles (51 %), ce qui s'explique par le fait que les artistes relèvent de la catégorie des professions intellectuelles supérieures, ainsi que, de façon logique, dans ceux de l'Enseignement (31,5 %) et des Activités financières et d'assurance (26,5 %).

→ Les professions intermédiaires occupent une place nettement plus importante dans l'ESS (29 % du total des effectifs) que dans le reste de l'économie privée (18 %) et assez proche de celle qui est la leur dans l'économie publique (26 %). S'agissant de l'ESS, cette catégorie socioprofessionnelle s'avère particulièrement développée dans les secteurs de l'Enseignement (44 %), de l'Hébergement médico-social et social (36 %) et de la Santé humaine (34 %).

→ Pareillement, les employés y représentent une part des effectifs (46 %) nettement plus importante que dans le reste de l'économie privée (38 %) et proche de ce que l'on observe au sein de l'économie publique (44 %). Au niveau de l'ESS, cette catégorie socioprofessionnelle représente une part des effectifs nettement supérieure à la moyenne dans le secteur de l'Action sociale au sens large, avec (52 %) ou sans hébergement (64 %).

→ Les ouvriers occupent une place (11 %) nettement plus réduite dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée (31 %) et assez comparable à celle qui est la leur dans l'économie publique (8 %). Dans l'ESS, cette catégorie socioprofessionnelle est surtout développée dans un seul secteur d'activité, celui de l'Agriculture, de l'Industrie et de la construction (62 %) <sup>7</sup>.

Au final, l'emploi au sein de l'ESS s'avère plus qualifié que dans le reste de l'économie privée (43 % contre 31 % du total des effectifs en cumulant les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires) et présente un profil assez comparable à celui de l'économie publique. Cette proximité renvoie au fait que les activités exercées au sein de ces deux champs économiques sont principalement de nature tertiaire.

Les résultats départementaux sont très comparables à ceux que l'on observe en général, quel que soit l'échelon géographique considéré, notamment celui de la région.

---

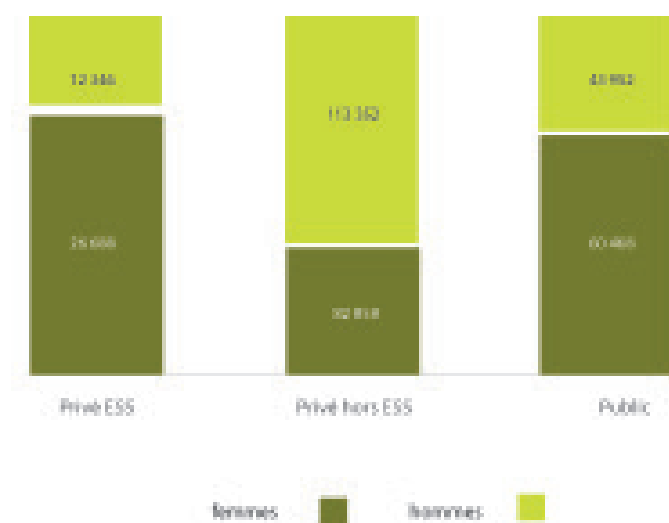
<sup>7</sup>Les secteurs de l'Agriculture, sylviculture, pêche, d'une part, et de l'Industrie, construction, d'autre part, jusqu'ici distingués, ont été regroupés au niveau de cette question afin de limiter les risques d'occurrence du secret statistique.



# Genre des salariés

## Une importante féminisation de l'emploi

Département de l'Hérault  
Répartition du nombre de salariés par genre selon le champ économique



Graphique n°7

Source : ORESSA et CRESO, chiffres Insee – (Rap. 2018 (données au 31 décembre))

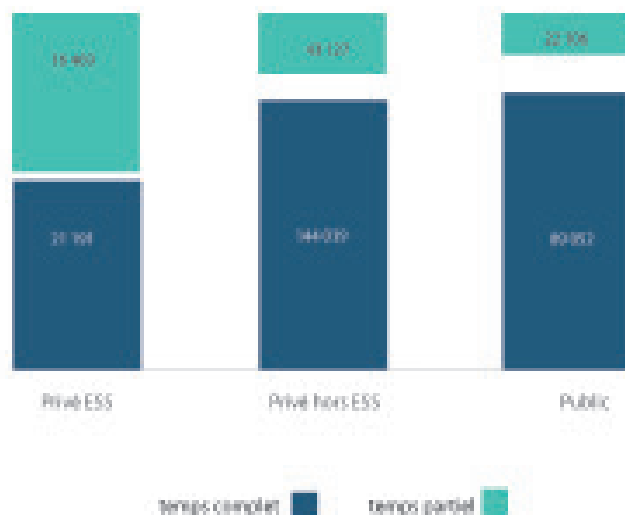
L'emploi au sein de l'ESS héraultaise est très fortement féminisé (68 % des effectifs), surtout par rapport au reste de l'économie privée (42 %), mais aussi par rapport à l'économie publique (58 %). Ceci s'explique par le fait que les principaux secteurs d'activité qui composent l'ESS, au premier chef celui de l'Action sociale, emploient beaucoup de femmes : 82 % dans l'Action sociale sans hébergement et 71 % dans l'Hébergement médico-social et social.

Cette forte féminisation des effectifs dans l'ESS se retrouve quel que soit l'échelon géographique considéré, notamment au niveau régional (67 %).

# Conditions d'emploi

## Deux fois plus d'emplois à temps partiel que dans le reste de l'économie privée

Département de l'Hérault  
Répartition du nombre de salariés selon leur condition d'emploi et le champ économique



Graphique n°8

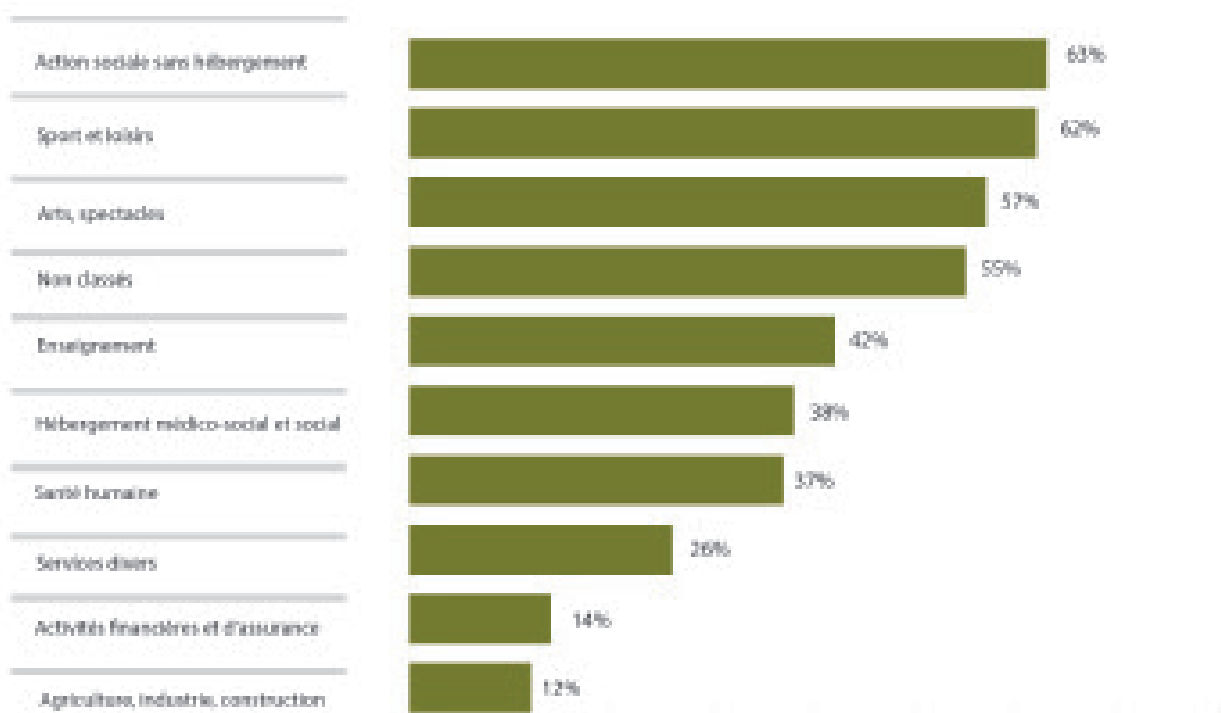
Source : ORFESSA et ORFESSA-Régions-Insee – Déc 2018 (données 31 décembre)

Les emplois à temps partiel<sup>8</sup> représentent une part des effectifs deux fois plus importante dans l'ESS (44%) que dans le reste de l'économie privée (23 %) ou l'économie publique (20 %). Cette forte proportion d'emplois à temps partiel au sein de l'ESS s'explique par le fait que cette dernière est très présente dans des secteurs d'activité où ce type d'emplois est traditionnellement assez développé, au premier chef, celui de l'Action sociale sans hébergement (63 %), qui compte tenu de son poids dans l'ESS héraultaise tire vers le haut la moyenne enregistrée pour l'ensemble de ce champ économique.

<sup>8</sup>Les données présentées portent en réalité sur le concept d'emplois à temps non complet tel que défini par l'Insee. Celui-ci correspond, pour l'essentiel, à des emplois à temps partiel, mais il recouvre aussi d'autres types de situations, tels que des emplois à temps très partiel ou des emplois saisonniers.

Le graphique ci-dessous montre d'ailleurs que les taux d'emplois à temps partiel varient considérablement au sein de l'ESS selon les secteurs considérés :

Département de l'Hérault  
Proportion d'emploi à temps partiel par secteur d'activité au sein de l'ESS



Graphique n°9

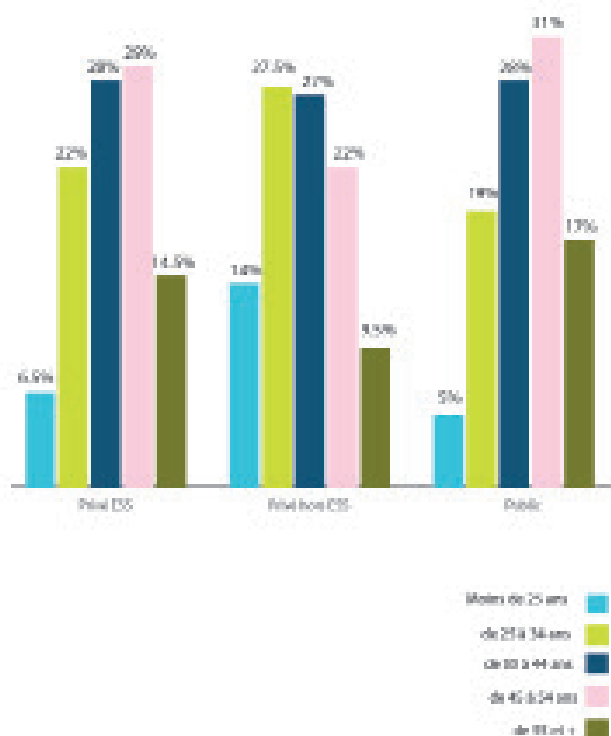
Source : OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAIRE DE L'ESS - DADH 2010 (Profil de l'ESS Hérault)

Les résultats obtenus pour cet indicateur au niveau du département de l'Hérault sont, là encore, très comparables à ceux que l'on observe en général, quel que soit l'échelon géographique considéré, notamment celui de la région Languedoc-Roussillon.

# Pyramide des âges

## Un fort renouvellement des emplois à anticiper

Répartition des salariés par tranche d'âge et champ économique dans le département de l'Hérault



Graphique n°10

Source : DARES/INSEE, Répertoire Insee - DADS 2010 (au 31 décembre)

Les tranches d'âge inférieures, moins de 35 ans, représentent 28,5 % des effectifs de l'ESS départementale, soit une proportion plus réduite que dans le reste de l'économie privée (41,5 %) et sensiblement plus forte que dans l'économie publique (24 %).

La tranche intermédiaire des salariés ayant entre 35 et 44 ans représente une part des effectifs quasiment identique dans les trois champs économiques considérés : environ 28 % du total.

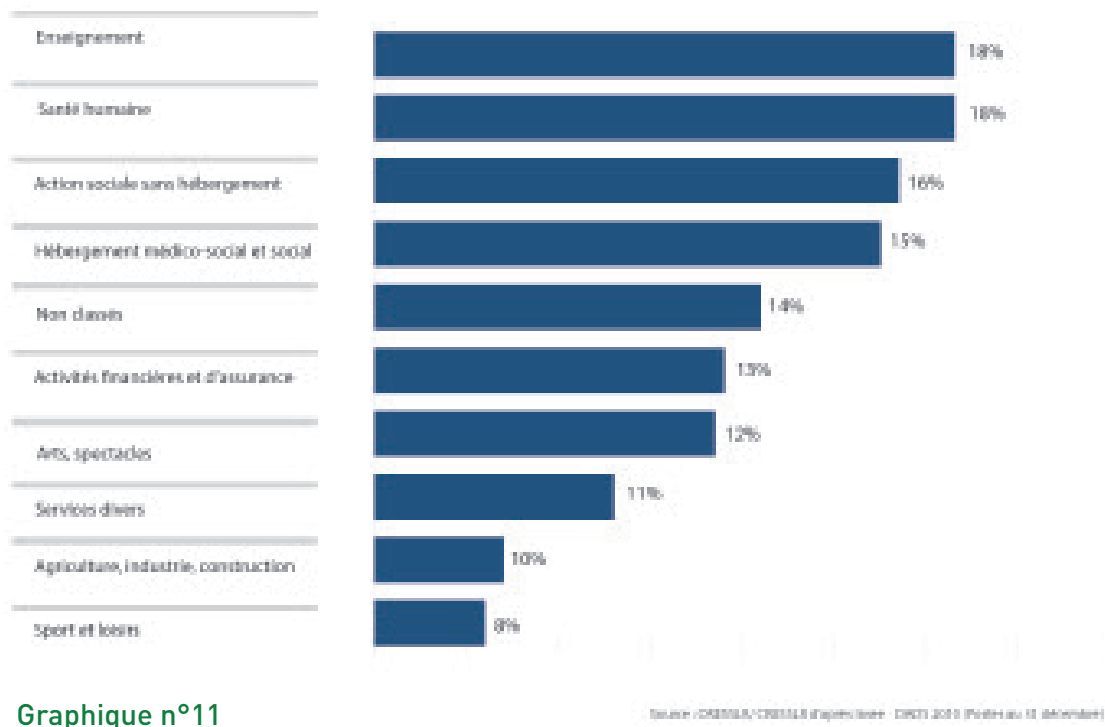
Quant aux tranches d'âge supérieures, plus de 45 ans, elles représentent 43,5 % des effectifs dans l'ESS départementale, soit une proportion plus élevée que dans le reste de l'économie privée (31,5 %) et plus faible que dans l'économie publique (48 %).

Comme l'économie publique, l'ESS héraultaise va donc connaître, au cours des années à venir, un mouvement relativement marqué de départs à la retraite de ses salariés, que l'on peut estimer, d'ici à 2020, à environ 5 600 postes. La question du renouvellement des emplois et de la transmission des savoir-faire va donc s'y poser de manière assez aigüe : l'ESS pourrait ainsi constituer un champ de mise en œuvre particulièrement approprié pour le dispositif du Contrat de génération, comme elle l'est déjà pour celui des Emplois d'Avenir.

## Les principaux secteurs d'activité de l'ESS fortement touchés par le vieillissement des salariés

Département de l'Hérault

Proportion des salariés de l'ESS âgés de 55 ans et + par secteur d'activité ESS



Graphique n°11

Le croisement en fonction des secteurs d'activité montre que la proportion de salariés âgés de 55 ans et plus s'avère assez hétérogène :

→ Elle est supérieure à la moyenne pour l'ensemble de l'ESS héraultaise dans l'Enseignement et la Santé humaine (18 % du total des effectifs dans les deux cas). Ces deux secteurs ne représentent néanmoins qu'une part assez réduite du total de l'emploi de ce champ économique (un peu plus de 14 % : cf. graphique n°3).

→ Elle est aussi sensiblement supérieure à cette même moyenne dans les secteurs de l'Action sociale sans hébergement (16 %) et de l'Hébergement médico-social et social (15 %), soit les deux secteurs d'activité représentant le plus d'emplois dans l'ESS héraultaise (40 % du total : cf. graphique n°3). Il se trouve que ces deux secteurs, au sein desquels le mouvement de renouvellement des effectifs va donc être particulièrement important, relèvent des domaines de compétence du Conseil Général.

Ici encore, les résultats obtenus au niveau départemental sont très comparables à ceux que l'on observe en général, notamment à l'échelle du Languedoc-Roussillon dans son ensemble.

On sait que le taux d'emploi des plus de 55 ans est en France particulièrement bas et que cette catégorie a été fortement touchée par les licenciements depuis le déclenchement de la crise. Dans ces conditions, on peut se demander si la proportion plus élevée de salariés appartenant à cette tranche d'âge dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée ne renvoie pas à une différence en matière de gestion des richesses humaines, avec une plus grande sécurisation des emplois dans le premier champ que dans le second.

Dans les années à venir, le mouvement de vieillissement de la population, notamment de la population active, va certainement induire une augmentation de la place des salariés de plus de 55 ans, et ce dans tous les champs économiques. Il sera dès-lors intéressant de voir si le différentiel constaté entre l'ESS et le reste de l'économie privée perdure.

## Conclusion

L'économie sociale et solidaire dans le département de l'Hérault représente environ 11 % de l'emploi, soit un peu moins qu'au niveau régional (autour de 12 %).

Ceci renvoie au fait que les autres champs économiques possèdent un poids relativement élevé à l'échelle départementale, et non à un sous-développement de l'ESS en tant que tel.

Son positionnement sectoriel fait que l'ESS joue un rôle économique majeur, représentant une part importante voire prédominante des effectifs dans les secteurs de l'Action sociale, avec ou sans hébergement, des Arts, spectacles et des Activités financières et d'assurance.

Du fait de sa composition sectorielle, l'emploi dans l'ESS départementale présente des caractéristiques particulières par rapport au reste de l'économie privée, caractéristiques ayant plutôt tendance à la rapprocher de l'économie publique :

- Un niveau élevé de qualification.
- Un très fort taux de féminisation des effectifs.
- Une proportion importante d'emplois à temps partiel.
- Une sur-représentation des tranches d'âge élevées.

Ces particularités, nullement spécifiques à l'ESS héraultaise, constituent un enjeu fondamental concernant la gestion des richesses humaines, sous toutes ses facettes : qualification des salariés, consolidation des emplois, égalité de traitement, conditions de recrutement, gestion de la pyramide des âges, définition des parcours professionnels.

L'enjeu de la qualification est d'autant plus crucial que la grande majorité des entreprises de l'ESS exercent des activités de nature tertiaire, qui requièrent de la part des salariés de fortes aptitudes relationnelles. Cette exigence n'est certes pas propre à ces entreprises.

Ce qui est en revanche particulier à l'ESS, ce sont la nature et le contenu du lien que se doivent d'instaurer les salariés avec les usagers : en vertu de leur qualité de membres, d'adhérents ou de sociétaires, ceux-ci ne peuvent en effet être considérés comme des clients traditionnels.

## Partenaires de l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire du Languedoc-Roussillon





**Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale et Solidaire  
Languedoc-Roussillon**

68 rue Pablo Casals 34000 Montpellier  
04 67 60 20 28 | [contact@cresslr.org](mailto:contact@cresslr.org)  
[cresslr.org](http://cresslr.org) | [coventis.org](http://coventis.org)